



M. Jean-Marc AMBROSINI
Directeur des Ressources Humaines SNCF
2, place aux Etoiles
93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

A St Denis, le Mardi 28 Février 2017.

Objet : préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

À la suite de la DCI du 20 Février 2017 et de la Réunion de Concertation du 24 Février 2017 qui n'a apporté aucune réponse satisfaisante aux revendications exprimées par SUD-Rail, conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, la Fédération SUD-Rail dépose **un préavis de grève qui débutera le Mardi 07 Mars 2017 à 20h00 et prendra fin le Jeudi 09 Mars 2017 à 08H00.**

Ce préavis couvre l'ensemble des salariés du CC GPF.

Le préavis couvre également tous ceux susceptibles de les remplacer pendant la période de grève.

Dans la continuité de la démarche de concertation immédiate,

Ce préavis est motivé par :

- **Des mesures permettant l'égalité d'accès à tous les métiers.**
- **La mise en œuvre de mesures spécifiques permettant une véritable prise en compte de la parentalité dans le parcours professionnel et visant à réduire les écarts de salaire.**
- **La mise en œuvre d'un plan d'actions sur les stéréotypes.**
- **Le traitement rapide de tous les cas de discrimination et de harcèlement subi par des femmes, avec de véritables mesures de sécurisation.**

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

Pour la Fédération SUD-Rail:

TRIBOUZIO P